

LES QUATRE SAISONS DU BOIS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Les quatre saisons du bois
En bref	<i>Les Quatre saisons</i> d'Antonio Vivaldi en concert itinérant entre Lessoc et Château-d'Œx avec comme fil rouge le bois dans tous ses états.
Descriptif de l'activité	<p>Concert itinérant en partenariat avec le <i>Festival du Bois qui chante</i>.</p> <p>Interprétées par l'ensemble <i>Léman Virtuosi</i>, les <i>Quatre saisons</i> de Vivaldi illustrent celles du travail du bois dans les montagnes de nos régions. Mise en abîme du bois de résonance, bien sûr, mais pas seulement. En compagnie du conteur Dominique Pasquier, des artisans et professionnels de la forêt et du bois parlent de leur passion pour cette matière pas comme les autres.</p> <p>Ce concert itinérant entre les villages de Lessoc et Château-d'Œx est une expérience unique mêlant contes et légendes, musique classique, bois, produits du terroir et convivialité.</p> <p>Le billet comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les deux concerts à l'église de Lessoc et à l'église catholique de Château-d'Œx ; • L'accompagnement légendaire de Dominique Pasquier ; • Des présentations par des artisans et professionnels de la forêt et du bois ; • Un pique-nique composé de produits du terroir ; • Une verrée offerte par le <i>Festival le Bois qui Chante</i> <p>Le billet de train entre Lessoc et Château-d'Œx n'est pas compris</p>
Dates	Samedi 19 octobre 2024
Horaire	14h30 – 19h30
Lieu de rendez-vous	Fontaine de Lessoc
Lieux de l'activité	Village et église de Lessoc, église catholique de Château-d'Œx
Programme indicatif	<p>14h30 : Accueil du public autour de la fontaine, stand du Parc sur la ressource bois</p> <p>15h00 : Contes et concert autour et dans l'église de Lessoc</p> <p>15h45 : Parcours à travers le village de Lessoc, contes et présentations des métiers du bois</p> <p>17h00 : Arrivée à la gare de Lessoc</p> <p>17h06 : Train TPF pour Montbovon (non compris dans le prix du billet)</p> <p>17h12 : Arrivée à Montbovon et buffet de produits du terroir pour constituer un pique-nique à déguster dans le train</p> <p>17h35 : Train MOB pour Château-d'Œx</p> <p>17h53 : Arrivée à Château-d'Œx et déplacement jusqu'à l'église catholique.</p> <p>18h10 : Verrée offerte par le <i>Festival du Bois qui Chante</i></p> <p>18h30 : Dernier conte et 2ème partie du concert.</p>
Matériel à prendre avec soi	Habits adaptés à la météo du jour
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.

Participants, catégories et âges	Adultes, dès 16 ans Enfants, dès 6 ans
Nombres	Maximum 50 personnes
Niveau	Courte marche de 1km dans le village de Lessoc, 15 minutes de marche effective, dénivellation négative de 43 m.
Accessibilité universelle	Cette offre est accessible aux personnes malvoyantes.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics Place de la Fontaine, 1669 Lessoc. Gare de Lessoc à 15-20 minutes à pied. Parkings à proximité. Possibilité d'organiser un covoiturage depuis la gare, voir ci-dessous.

Horaires des transports publics	Aller	
	Bulle – Lessoc	13h50 – 14h13
	Montreux – Lessoc	12h50 – 13h40
	Château-d'Œx – Lessoc	12h50 – 13h58

Retour

Château-d'Œx – Bulle	19h59 – 21h07
Château-d'Œx – Montreux	19h59 – 21h10

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription
Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

TARIFS

Tarif de base adulte	Dès 16 ans, 45.- AVS/étudiant, 38.-
Tarif de base enfant	Dès 6 ans, gratuit

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription	Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888 Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi
Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement	Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.
Annulation	<p>En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.</p> <p>En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.</p> <p>En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.</p>
Assurances	Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.